

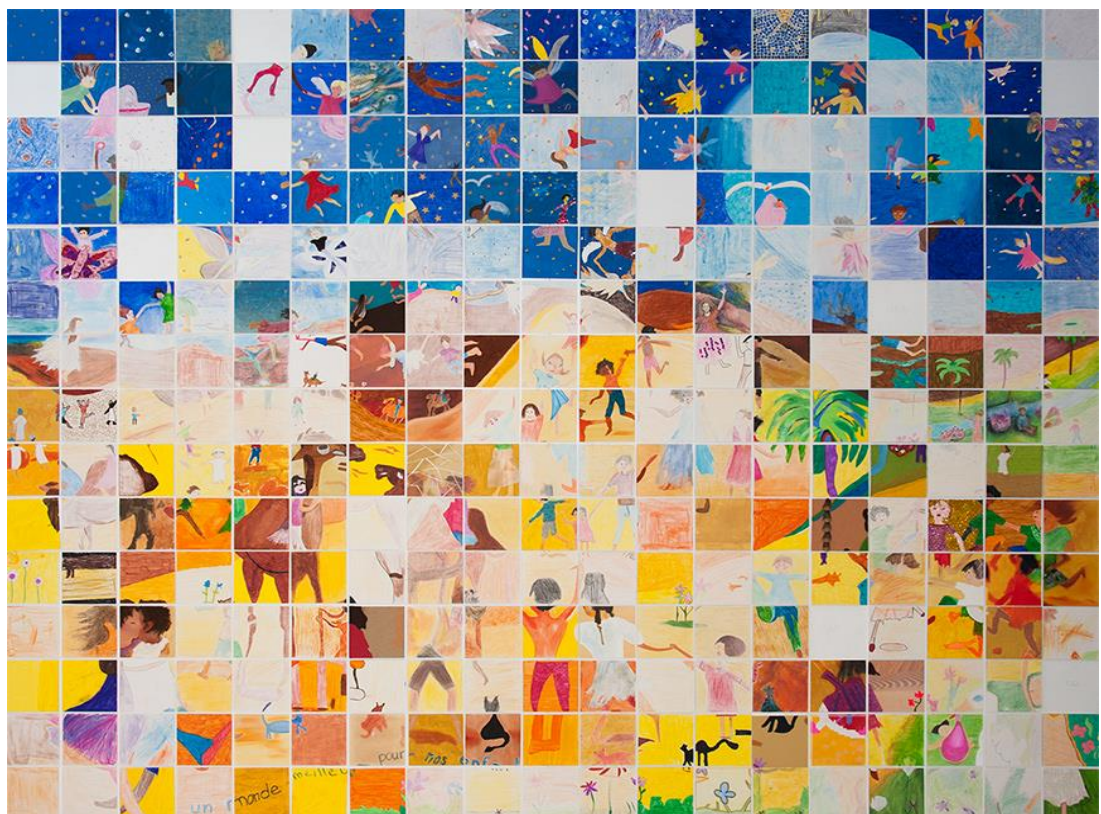


Association (loi 1901) d'Action
Éducative et Sociale Spécialisée
Mission de Service public

FOYER ÉDUCATIF

La Maisonnée

RAPPORT D'ACTIVITE 2021



Tél. 03/85/39/99/11
Fax. 03/85/39/14/27

SOMMAIRE

I. Présentation de l'établissement.....	3
II. Éléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par Service.....	5
III. Déclinaison du projet de l'établissement en actions opérationnelles – nos axes de travail 2020/2021	7
IV. Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes	8
V. Temps forts de l'année	8
VI. Bilan et perspectives dans les Unités de vie	10
VII. Gestion des ressources humaines	11
1. Mouvement du personnel 2021.....	11
2. Etat de l'absentéisme du Service en 2021	11
VIII. Nos actions de formation individuelles et collectives	12
Les formations avec thèmes, nombre de participants et type de financement	12
1. Formations financées par fonds spécifiques, fonds d'intervention, UNIFAF	12
2. Formations financées par l'établissement	12
3. Formations financées par le plan de Formation	12
IX. Chantiers en cours, cap fin 2022	13

I. Présentation de l'établissement

Foyer Éducatif la Maisonnée
194, rue du Concours
71000 MACON
Tél. : 03 85 39 99 11
Fax : 03 85 39 14 27

Le Foyer Éducatif la Maisonnée est un des établissements « Maison d'Enfants à Caractère Social » de l'Association du Prado Bourgogne.

Numéro de SIRET	38540045200053
Code APE	853H

L'établissement agréé par le Conseil Départemental de Saône et Loire au titre de l'Aide Sociale l'Enfance et à la Famille, est habilité par le Ministère de la Justice au titre des articles 375 et suivants du Code Civil relatifs à l'Assistance Educative.

Le Foyer Éducatif la Maisonnée est situé au centre-ville de Mâcon ce qui permet aux enfants confiés de bénéficier facilement de l'ensemble des infrastructures que la ville offre sur le plan scolaire, sportif, culturel, de santé et de sécurité.

Le Foyer Éducatif la Maisonnée sis 194, rue du Concours 71000 Mâcon, géré par l'Association du Prado Bourgogne, est habilité à recevoir en Hébergement 50 Mineurs des deux sexes, âgés de 5 à 21 ans ;

- ☞ Il dispose à cet effet de quatre Unités de vie sur site dont une constituée de studios intra-muros ;
- ☞ La prise en charge au-delà de 18 ans est limitée à une durée de six mois renouvelable une fois ;
- ☞ Dans le cadre du Dispositif départemental d'accueil d'urgence et d'hébergement immédiat et selon les modalités arrêtées dans le protocole en cours de validation, le Foyer Éducatif la Maisonnée est habilité à recevoir trois Mineurs en Hébergement en plus des 50 places;
- ☞ Le Foyer Éducatif la Maisonnée s'inscrit dans les orientations du Schéma Départemental conjoint et prend en compte les Recommandations issues du travail. Il répond aux besoins de la juridiction et complète les dispositifs mis en place dans le Département.

Il dispose d'une « Permanence Educative de Jour » et d'une « Délégation Référence aux Familles » (DREF).

Les Personnels

☞ Le Foyer éducatif La Maisonnée est géré par 0.50ETP Directeur de Pôle et un 0.50 ETP Directrice adjointe de Pôle, un Chef de Service, avec des Services : administratif, Généraux et Hébergement.

Service administratif :

- ◆ 0.50 ETP de Comptable ;
- ◆ 1.5 ETP de Secrétariat ;
- ◆ 0.57 ETP d'« Agent de bureau » (Personnel en contrat d'avenir).

Services généraux :

- ◆ 1 ETP Ouvrier d'entretien ;
- ◆ 2 ETP Cuisinières + une personne en contrat d'avenir ;
- ◆ 5 ETP Surveillants de nuits ;
- ◆ 1.50 ETP Maîtresse de maison ;
- ◆ 1.50 ETP Lingère.

Service Hébergement :

- ◆ 1 ETP Chef de Service ;
- ◆ 6 ETP d'Éducateurs spécialisés ;
- ◆ 10 ETP Moniteurs-éducateurs ;
- ◆ 2 ETP Moniteurs Adjoints d'Animation ;
- ◆ 2 ETP Éducateurs Sportifs ;
- ◆ 2 ETP Éducateurs Jeunes Enfants ;
- ◆ 0.11 ETP Psychiatre ;
- ◆ 0,31 ETP Psychologue ;
- ◆ 0.50 ETP Infirmière ;
- ◆ 3 ETP CAE éducatif.

II. Éléments et indicateurs de suivi relatifs à la prise en charge des enfants par Service ;

Entrées :22 ;

Sorties : 21 ;

Accueil d'urgence : 8 ;

Nombre de prises en charge Mineurs Non Accompagnés : 0 ;

Nombre de demandes d'admission : 20 ;

Nombre de refus : 11 :

- ◆ 10 refus motif effectif complet ;
- ◆ 1 refus « retrait des Travailleurs sociaux » ;

Nombre d'admission : 9 :

Nombre d'enfants dont nous avons payé des taxis :13 ;

Nombre d'enfants dont nous avons payé du transport (bus, SNCF) : 20 dont 13 transports colonies ;

Nombre d'enfants dont nous avons payé l'argent de poche : 37 ;

Nombre d'enfants qui ont bénéficié d'un séjour en vacances :

- ◆ Vacances à la campagne : 29 Jeunes pour 1 035 journées ;
- ◆ Centre de vacances : 24.

Nombre d'enfants ayant bénéficié de séjours organisés par les éducateurs type transferts :

- ◆ Unité 1 :1 transfert pour 10 enfants en février 2021 et 1 transfert de 10 enfants en juillet 2021 ;
- ◆ Unité 2 :1 transfert pour 14 enfants en avril et juillet 2021 ;
- ◆ Unité 3 :1 transfert de 10 enfants en avril et juillet 2021 ;
- ◆ Unité 4 :1 transfert pour 7 enfants en juillet 2021.

Situation géographique des placements : 69 Jeunes

- ◆ 2 Jeunes de Paray-le-Monial/Charolles ;
- ◆ 33 Jeunes de Chalon-sur-Saône/Louhans ;

- ◆ 3 Jeunes de Montceau-les-Mines/Le Creusot/Autun ;
- ◆ 30 Jeunes de Mâcon/Cluny/Charolles ;
- ◆ 1 Jeune département extérieur.

Durée moyenne de séjour pour l'Hébergement : 24 mois (27.26 mois en 2020).

a) Indicateurs Journées par Service Hébergement

Prévisionnel : 19 345 ;

18 995 Réalisées dont 458 journées autres départements ;

Taux d'occupation réel :

- ◆ En 2021 : 18 995 journées soit 98,19 %
- ◆ En 2020 : 19 345 journées soit 94,79 % ;
- ◆ En 2019 : 19 026 journées soit 98,5 %.

a) Comparatif entrées et sorties 2019.2020.2021

Années	Admissions	Sorties	Relais Familles Accueil Placement Famille
2021	22	21	54 pour 4 enfants
2020	25	24	45 pour 4 enfants
2019	21	23	

➤ Durée moyenne du séjour Hébergement et Accueil de jour :

b) Hébergement :

- ◆ 2021 : 24 Mois ;
- ◆ 2020 : 27 Mois ;
- ◆ 2019 : 28 Mois.

c) Orientation des sorties :

- ◆ 12 retours en famille ;
- ◆ 1 famille d'accueil ;
- ◆ 2 autres Prises en Charge ;
- ◆ 6 autres établissements du Prado Bourgogne ;

III. Déclinaison du projet de l'établissement en actions

L'opérationnalité de nos actions se traduit au travers de fiches actions qui se résument par :

- Le respect de nos obligations réglementaires notamment en matière de sécurité : incendie, intrusion, sanitaires, de confidentialités mais aussi Document Unique (ex : mise en œuvre des recommandations de la commission sécurité, visiophone, alarme) ;
- L'application des directives législatives et départementales en matière de prises en charge des enfants (PPE, synthèse, bilans) de coordination de son parcours (relais, accueil adapté et diversifié ex : mères/enfants, fluidité du placement MECS/PE/PF) et d'évaluation (démarche qualité, enquête satisfaction, FEI, fiches actions) ;
- Des décisions fortes concernant la gestion de la violence et la prévention des risques psycho-sociaux au travers :
 - ◆ De nombreuses actions de formations (APP, gestion de crises, des émotions, contention et soin, charges mentales) ;
 - ◆ De mobilités professionnelles au sein du Pôle ;
 - ◆ D'accompagnements spécifiques pour des Personnels exposés (Surveillants de Nuit, Assistants Familiaux) ou dans des services nouvellement créés ou en extension (Placement Éducatif Montceau, Placement Familial) ;
 - ◆ De réorganisation des secteurs et des tranches d'âge dans les Unités ;
 - La promotion des droits de l'Usager (enfants et familles) notamment au travers :
 - ◆ De l'album de vie ;
 - ◆ Des visites médiatisées ;
 - ◆ De la mobilisation des équipes éducatives en soutien aux compétences parentales ;
 - ◆ De l'exercice de ses droits : CVS, défenseur des droits.
 - Un projet de Pôle s'appuyant sur un partenariat fort :
 - ◆ Rencontre Service Départemental d'Accueil Familial ;
 - ◆ Équipe de Suivi de la Scolarisation dans les écoles ;
 - ◆ ITEP Cruzille ;
 - ◆ Parcours de soin ;
 - ◆ Accès à la culture : Conseil Départemental, mairie, Spot, clubs services, entreprises ;
 - ◆ Écoles d'éducateurs.

- Un soin tout particulier apporté au cadre de vie : maison des associations, locaux du Placement Éducatif, aménagement des lieux de vie et de médiation ;
- La prospective et l'adaptation aux nouveaux enjeux :
- ◆ Avenant 351 (Smic, salaire délai d'attente, relais mensuel) mais aussi calcul du prix de journée différencié entre Placement Familial et Placement Familial spécialisé, frais kilométriques ;
- ◆ Effectif hébergement par groupes.

IV. Amélioration continue de la qualité, des travaux du comité de pilotage et autres groupes

- Poursuite de la Brigade verte ;
- Retour sur le questionnaire des parents/enfants ;
- Mise en place de formation pour la gestion des crises et de la sécurité (Électrique, SST, crises) ;
- Relecture et validation du protocole des réunions ;
- Mise en place d'une réflexion autour de la fratrie ;
- Mise en place d'un groupe de travail sur la sanction ;
- Rencontre avec la Préfecture pour la situation de MNA.

V. Temps forts de l'année

1. Traitement des conséquences liées à la crise COVID :

- ◆ Sanitaire ;
- ◆ Managériale ;
- ◆ Économique ;
- ◆ Sociale ;
- ◆ Organisationnelle et fonctionnelle ;
- ◆ Partenariale.

2. Le management du changement :

- ◆ Poursuite de l'action de formation de l'ensemble de l'équipe de direction du Pôle ;
- ◆ Développement du Placement éducatif à Montceau suite à l'extension de 6 places supplémentaires à la demande du Conseil Départemental 71 et développement du Placement familial suite à la création de 12 places supplémentaires à la demande du Conseil Départemental 71 ;
- ◆ Recrutement d'Assistants familiaux pour faire face aux besoins du Service de placement familial et accompagnement de proximité de l'ensemble des équipes ;
- ◆ Organisation des visites médiatisées exponentielles au sein du Pôle.

3. Les temps institutionnels :

- ◆ Développement du télétravail, de la visio-conférence pour assurer a minima les réunions essentielles au bon fonctionnement des Services du Pôle.

4. Sécurité et travaux :

- ◆ Mise en œuvre des recommandations liées au passage de la commission sécurité à la Maisonnée ;
- ◆ Gestion des risques notamment en matière de prévention COVID, de sécurité alimentaire (contrôle SER), d'hygiène (plan nettoyage, intervention société ECOLAB pour des traitements anti punaises, cafards, dératisation) ;
- ◆ Aménagement des locaux de vie des Jeunes : salle de médiation, réfection Unité 2.

5. L'exercice des droits de l'usager :

- ◆ Groupe d'expression et questionnaire ;
- ◆ Participation à la vie sociale et culturelle : camps, partenariats multiples (entreprises, clubs services et sportifs, spot, ville...) ;
- ◆ Participation des enfants au groupe de travail du défenseur des droits.

6. La pédagogie :

- ◆ Mise en œuvre opérationnelle sur les deux bassins du Service de Placement Familial et Éducatif.

7. Le partenariat institutionnel :

- ◆ Participation réunions du Conseil Départemental ;
- ◆ Collaboration avec l'ITEP de Cruzille ;

- ◆ Portes Ouverte « Famille à la campagne » et Éducation Nationale ;
- ◆ Rencontre avec Madame la Juge Grollemund ;
- ◆ Arbre de Noël au musée des Ursulines organisé par le Lion's Club ;
- ◆ Travail avec les écoles de formation en travail social pour l'accueil notamment de nombreux stagiaires ;
- ◆ Projet droit des enfants avec Défenseur des droits (Présentation à l'UNESCO d'une charte des droits de l'enfant pour promouvoir les droits des enfants placés).

VI. Bilan et perspectives dans les Unités de vie

Introduction du Chef de Service :

Depuis deux ans les équipes éducatives de la Maisonnée (Hébergement, DREF, Permanence Educative de Jour et médico psy) travaillent sur deux axes forts en institution : LE PRENDRE SOIN et L'EQUIPE. Les établissements de la Protection de l'enfance, à travers notamment différentes émissions télévisées, ont ces dernières années été très largement critiqués. Les valeurs associatives telles que la BIENVEILLANCE et la BIENTRAITANCE sont quotidiennement portées et incarnées par l'ensemble des salariés de la Maisonnée dans l'accompagnement des enfants au quotidien.

Philippe Gaberan, docteur en Sciences de l'Education affirme que « *L'équipe est l'un des tout premiers outils de l'éducateur, celui sans lequel il ne peut pas exercer convenablement son métier.* ».

Par les années COVID mais aussi par les projets individuels et personnels de chacun, les équipes ne cessent depuis deux ans de se construire, se détruire et se reconstruire.

Il incombe alors au Chef de service de pouvoir PRENDRE SOIN DES EQUIPES pour qu'elles puissent prendre soin des enfants confiés. Malgré des mouvements et changements incessants au sein des équipes, la qualité de la prise en charge n'a pas été altérée. La dynamique institutionnelle repose sur un travail coopératif, d'échange, d'écoute, de confiance mais aussi de difficultés que seulement ensemble nous pouvons affronter.

L'année 2021 a donc été celle du changement et de l'adaptation mais aussi et surtout celle d'une nouvelle dynamique avec l'arrivée de jeunes professionnels riches de leur expériences diverses ou de leur inexpérience. Mais chacun a su donner du sens aux notions de « *prendre soin* » et « *d'équipe* » pour que l'accompagnement des enfants aux problématiques complexes puissent être bienveillant et soignant.

Le Chef de Service

VII. Gestion des ressources humaines

1. Mouvements du personnel 2021

- ◆ Un départ en retraite (Éducatrice scolaire) ;
- ◆ Trois démissions (Deux éducatrices spécialisées, une infirmière) ;
- ◆ Un Contrat d'Avenir Agent d'entretien cuisine ;
- ◆ Renouvellement d'un Personnel en Contrat d'Avenir Administratif ;
- ◆ Fin de contrat d'un Personnel en C.A.E. éducatif et embauche nouveau salarié ;
- ◆ Un contrat d'apprentissage pour un Personnel en CDI éducatif ;
- ◆ Deux congés maternité ;
- ◆ Fin d'un contrat Civique ;
- ◆ Trente-cinq Personnels en CDD ou CDI en remplacement des mouvements ;
- ◆ Vingt-neuf stagiaires : Cinq Éducatrices Jeunes Enfants, huit Éducateurs/trices, dix moniteurs/trices, trois psychologues, deux services généraux, un surveillant de nuit.

2. Etat de l'absentéisme du Service en 2021

Nombre de jours 2 456 jours

	MALADIE	A.T	Maternité/Paternité
Jours calendriers 2021	1 867	359	230
Jours calendriers 2020	706	399	126

- ◆ Un salarié en AT longue durée ;
- ◆ Cinq salariés en AT courte durée ;
- ◆ Vingt salariés en maladie de courte durée ;
- ◆ Dix salariés en maladie longue durée ;
- ◆ Deux salariés en congés maternité ;
- ◆ Un salarié en mi-temps thérapeutique.

VIII. Nos actions de formation individuelles et collectives

Les formations avec thèmes, nombre de participants et type de financement

1. Formations financées par l'établissement

- ◆ Trois Cadres en formation « Analyse de la Pratique Professionnelle » ;
- ◆ Une secrétaire de direction en formation « Navigation informatique » ;
- ◆ Un Personnel Contrat Civique en formation « Droit et devoirs des volontaires & réflexion sur l'engagement le civisme et la citoyenneté/ Citoyenneté active # Agir/ Médias et décryptage de l'infos# into / intox » ;
- ◆ Dix Personnels en formation « Délaissement parental » ;
- ◆ Un Personnel en CAE en formation « Initiation Word ».

2. Formations financées par le plan de Formation

Formation sur le plan (thèmes) :

- ◆ Douze Personnels, « Habilitations électriques » ;
- ◆ Quatorze éducateurs, « Enfants en crise de 0 à 6 ans » ;
- ◆ Un éducateur, « Méthodologie évaluation Protection Enfance » ;
- ◆ Trois Personnels, « SST Recyclage » ;
- ◆ Une psychologue, « EMDR » ;
- ◆ Quatre Personnels, « Prévention des risques routiers, éco conduites » ;
- ◆ Trois Cadres, « Les labos du changement » ;
- ◆ Un Cadre aux journées ANPF ;
- ◆ Un Cadre, « RGPD » ;
- ◆ Un CAE Secrétariat en formation « Comptabilité générale » ;
- ◆ Sept Personnels, « Alimentation enfants/adolescents » ;
- ◆ Quatorze éducateurs, « Outils concrets face aux comportements difficiles des enfants » ;

- ◆ Un surveillant de nuit en formation qualifiante ;
- ◆ Un Chef de service en formation qualifiante CAFERUIS.

IX. Chantiers en cours, cap fin 2022

- ◆ Appel à projet /demande extension de places Conseil Départemental 71 ;
- ◆ Chantiers réflexions associatives :
 - Préparation CPOM 2 (Orientations et enjeux de nos prises en charge) ;
 - Réorganisation fonctionnelle de l'Association et formation de l'équipe de direction : « Comment développer son agilité personnelle et managériale pour mieux se transformer ensemble ? ».
- ◆ Consolidation organisationnelle de l'ensemble du SPFE suite extension de places ;
- ◆ Suivi projet construction nouveaux locaux SPFE et aménagement /vente place Genevès ;
- ◆ Priorités cliniques de nos prises en charge :
 - Formation autour des violences sexuelles ;
 - Projets favorisant l'expression des enfants : CVS, questionnaire, travail avec le défenseur des droits sur la question du « droit à la vie privée des enfants » ;
 - Projets favorisant l'accès à la culture : consolidation de nos actions partenariales (SPOT, Lions club, entreprises...).
- ◆ Poursuite de notre projet « Une culture commune pour une intelligence collective » autour d'un socle commun de valeurs, de compétences et de collaboration entre les différents professionnels et Services du Pôle.

Le Directeur,

D. DECOLIN